



Procès-Verbal DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27/01/2023 à 19H30

L'an deux mil vingt-trois,
le : vingt-sept janvier
le Conseil Municipal de la Commune de ST VINCENT DE CONNEZAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude ARNAUD, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 23 janvier 2023

PRESENTS : ARNAUD Jean-Claude, CHARENTON Thierry, DURAND
Pascal, LACHAIZE Aurélie, LAFAURIE Jocelyne, MARTINA Mélanie,
VERGNES David, DAURIAC Fabien, RICHARD William.
ABSENTS excusés : NORCIA Laure, LAVILLE Stéphane, GALON Maxime,
PRADINES Vanessa.
ABSENTS :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
M. David VERGNES, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été élu(e) secrétaire.

➤ **ORDRE DU JOUR :**

1. Horaires travail personnel cantine,
2. Demande logements,
3. Divers.

➤ **NOMBRE DE CONSEILLERS :** Nombre de Conseillers : 13 en exercice, 9 présents, 9 votants.

➤ **DELIBERATIONS :**

Monsieur expose au Conseil Municipal l'oubli de l'objet : « approbation du PV de la séance du 15 décembre 2022. Le Conseil Municipal accepte de rajouter cet objet à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR N°1 : Approbation du PV du 15 Décembre 2022,
PV approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR N°2 : Horaire travail personnel cantine,
Néant

ORDRE DU JOUR N°3 : Demande logements,
Le Conseil Municipal accepte de louer le logement T3 « Sabotier » situé 3 rue de l'Eglise 404,04 € par mois à Mme DIJOUX et M. LEBLE et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location.

Votes pour : 09 Votes contre : 0 Abstentions : 0

ORDRE DU JOUR N°4 : Divers,
- a) Désignation d'un référent Égalité entre les femmes et les hommes :
Doit être choisi parmi les agents. Christian Guichard.
- b) Renouvellement contrat 3C Odysée :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat 3C proposé par Odyssee Informatique et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance.

- c) Adhésion au CDAS CNAS 2023 :

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement d'adhésion de la collectivité au CDAS et au CNAS pour le versement des prestations d'action sociale à ses agents et autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour cette adhésion.

- d) Questionnaire pour les 60 ans et plus :

Le questionnaire sera diffusé dans le prochain bulletin municipal.

- e) Subvention MFR :

5 enfants à la MFR du Ribéracois, octroi d'une subvention de 250 €

- f) Remerciements à l'association Automne Souriant pour le don de livres à la médiathèque :

Le Conseil Municipal remercie l'association pour avoir donné à la médiathèque des livres neufs d'une valeur de 863 €.

- g) Demande subvention Association AVENIR :

Monsieur Charenton et Mme Lachaize sortent de la salle. Octroi d'une subvention de 3000 €.

Votes pour : 09 Votes contre : 0 Abstentions : 0

La séance est levée à : 20 heures 10

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance David VERGNES	Président/Maire Jean-Claude ARNAUD